

ALLOCUTION DE MONSIEUR JEAN MARC TELLIER
MAIRE D'AVION, CONSEILLER GENERAL

50 EME ANNIVERSAIRE DE LA CATASTROPHE DU PUIT 7 D'AVION

Mesdames et Messieurs les élus,

Mesdames, Messieurs,

Mes chers Camarades,

Ils étaient 21. Des ouvriers mineurs, « amoureux de vivre à en mourir », comme ceux de l’Affiche Rouge d’Aragon.

Ils étaient d’Avion, de Liévin, de Lens ou d’Éleu-dit-Leauwette. Ils étaient d’ici, de ce bassin minier où l’on sait ce que courage et abnégation veulent dire.

Ils étaient 21, devenus ici ouvriers-mineurs, venus parfois de loin du fin fonds de la Silésie ou d’Afrique du Nord pour arracher le précieux minerai des entrailles de la terre.

Le plus jeune, Fernand Bouchindhomme, devait partir au service militaire. Heureusement la guerre menée par la France contre le peuple Algérien était terminée.

Le plus ancien, Boleslas Czerniak, devait prendre une retraite plus que méritée.

La plupart du temps après le fonds c’était la silicose que devaient affronter les mineurs, une maladie implacable et douloureuse, l’étouffement dans les particules de charbon accumulés pendant des années dans les poumons.

Un autre, Adolphe Mayeur, avait échappé déjà à la catastrophe, dans ce même puits 7 d’Avion en 1957 où 10 mineurs perdirent la vie.

Ils étaient 21 au total cette nuit-là, 21 « amoureux de vivre à en mourir ».

Quel métier quand on y pense : descendre des centaines de mètres sous terre, et travailler dans la poussière, la chaleur, asservissement à la machine, la mort qui rode.

En allant visiter Lewarde, nous, la génération qui n’a connu que l’après charbon, la désindustrialisation et le chômage, nous les fils et petits-fils de mineurs, nous essayons d’imaginer ce que fut leur vie.

Dire au revoir à ses enfants et partir le matin sans savoir si on sera là encore à la fin du poste, le soir pour eux.

Les femmes aussi, obligées de vivre quotidiennement avec cette angoisse.

Les femmes d’ouvriers mineurs ont toute leur place dans l’histoire de ce peuple des mines. Elle l’on montré en 1941 face à l’occupant allemand, comme dans toutes les luttes menées par la corporation qui ont fait trembler le pouvoir en place.

Rappelons-nous que le ministre socialiste, Jules Moch, en 1948 n’hésita pas à envoyer l’armée dans les corons.

Nos anciens en gardent une colère sourde et un profond dégoût après le sacrifice consenti par les mineurs, pour libérer notre pays puis le reconstruire.

Une terrible répression s’en suivit. Les responsables de la grève furent emprisonnés, licenciés, jetés à la rue, privés de travail pour nourrir la famille.

Notre camarade Norbert Gilmez, que je tiens en votre nom à saluer fraternellement, témoigne encore aujourd’hui de cette époque.

Il fallut longtemps pour reconnaître officiellement cette incroyable injustice.

Il fallut en fait le courage de la ministre de la Justice, madame Taubira, que d’autres avant elles n’ont pas eu, pour commencer à reconnaître officiellement les souffrances

endurées.

Mais ce jour-là du 2 février 1965, 17 ans ont passé et le combat permanent pour la sécurité mené par les délégués mineurs a porté ses fruits.

Pourtant la recherche de la rentabilité reste la priorité de l'État-Patron qui à la libération a succédé aux compagnies minières.

Certes les mineurs ont gagné avec la nationalisation des droits et un statut reconnaissant la grande pénibilité de leur travail.

Mais à chaque fois il a fallu lutter pour les préserver.

Ils étaient 21 et on peut penser sans se tromper qu'ils participèrent activement à la grande grève de 1963, pour une augmentation des salaires.

Nous sommes aussi en pleine mise en place de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier, véritable ballon d'essai de l'Europe de la finance telle qu'elle existe aujourd'hui.

Après avoir tenté en vain l'arme de la réquisition, De Gaulle est contraint de céder face à la détermination des mineurs.

Achille Blondeau en fut l'un des dirigeants au nom de la CGT. Il aura je pense cet après-midi lors du colloque organisé au Familia l'occasion de revenir sur cette période. Elle fut, c'est une certitude intensément vécue par nos 21 ouvriers mineurs.

Connaissaient-ils alors les différents rapports des délégués mineurs ?

Ceux-ci soulignaient la dangerosité qui à chaque fois que l'attention se relâche et que les directions des puits imposaient des cadences infernales au nom du rendement, redouble d'intensité.

C'était particulièrement vrai pour le puits 7 d'Avion considéré comme une fosse particulièrement grisouteuse.

Nos 21 ouvriers mineurs le savaient et c'est sûr, ils avaient eu l'occasion d'aborder cette question avec Désiré Guyot.

Tous ceux qui l'ont connu et côtoyé souligne l'homme exceptionnel qu'il était, le syndicaliste entièrement dévoué à la défense de la cause des exploités, un militant révolutionnaire aux convictions profondes.

On comprend sa rage et sa colère, face à l'hypocrisie des officiels venus pour les obsèques. À quoi pensaient-ils aux côtés de Léandre Létoquart, le maire communiste d'Avion devant les 21 cercueils alignés devant l'Hôtel-de-Ville de Liévin.

Non les catastrophes, si elles fauchent des vies au hasard, brisent des destins, ne tiennent rien de la fatalité.

C'est bien l'exploitation, le mépris criminel des êtres humains au nom de la rentabilité qui sont les causes de ces tragédies. C'est vrai pour Courrières en 1906, mais aussi pour Liévin en 1974.

Comme l'a souligné Raymond Frakowiak, 1619 mineurs ont perdu la vie dans le Nord Pas de Calais dont 30 avionnais.

Ce chiffre hallucinant ne tient évidemment pas compte des blessés parfois handicapés à vie, ni des maladies qui rendaient l'espérance de vie bien courte.

On peut aussi penser que les télégrammes envoyés de toute la France et du monde entier, par des anonymes ou d'autres mineurs, par les organisations syndicales et politiques, par les Mairies parfois de tous petits villages réchauffèrent le cœur meurtri

de Désiré Guyot et de Léandre Létouart.

Aujourd'hui malgré les promesses électorales non tenues, on n'extrait plus de charbon dans notre Région. On peut penser que c'est un bien au regard de la dureté du travail des mineurs. Mais c'est oublier un peu vite que la place de l'homme n'a que très peu compté dans cette décision d'en finir avec le charbon.

Il devenait juste plus rentable de faire venir le charbon d'Afrique du Sud, de Pologne ou d'ailleurs.

C'est oublier un peu vite que tous ces morts au nom du rendement auraient pu être évités, que la modernisation aurait pu permettre de continuer l'exploitation charbonnière.

Aujourd'hui il nous reste le grisou exploité justement sur le site du puits 7 par Gazonor, nos cités minières que nous voulons rendre agréable à vivre.

Et puis nous héritons aussi du chômage et tous les problèmes sociaux, plus important ici qu'ailleurs.

L'absence de reconnaissance et de respect vis-à-vis des anciens mineurs et des veuves est une honte pour le pouvoir et les gouvernements qui se succèdent depuis la fermeture des puits.

Raison de plus pour soutenir les revendications de nos anciens énoncées par Raymond Frakowiak.

Ils étaient 21 ouvriers mineurs « amoureux de vivre à en mourir ».

Je suis d'une génération qui n'a pas connu cette période. Je n'étais pas né en 1965.

Pourtant je me sens proche d'eux. Ils me sont presque familiers

Il ne s'agit pas seulement de compassion vis-à-vis du drame qui les a frappés mais bien d'un combat d'aujourd'hui qui poursuit le leur.

Parce que les accidents du travail continuent à être une menace réelle pour des millions de salariés.

Parce que le système capitaliste continu d'être insupportable pour tous ceux qui n'ont que leur travail pour vivre.

Parce que l'absence de travail engendre des conséquences sociales et humaines inacceptables.

Parce que les gouvernements depuis 10 ans s'acharnent à détruire tout ce qui constitue une protection pour les travailleurs, la loi Macron est le dernier avatar d'une casse systématique de droits que nos aînés ont mis des années à conquérir par leurs luttes et leurs sacrifices.

Parce que je suis fier d'être le maire d'Avion, une ville ouvrière, et de poursuivre avec modestie mais conviction le même combat pour la justice sociale et le bien être des habitants mené par Léandre Létouart.

100 ans après l'assassinat de Jean Jaurès, le député des mineurs de Carmaux, le combat pour un monde meilleur débarrassé de l'exploitation du capital sur l'homme est toujours une idée neuve.

Le 2 février 1965, ils étaient 21 ouvriers mineurs « amoureux de vivre à un mourir » dont la vie s'est arrêté là brutalement.

Je tiens à remercier tous ceux qui ont contribué à l'organisation de cette journée d'hommage. Je ne les citerais pas tous de peur d'en oublier.

Bien sûr Raymond Frakowiak de la CGT Mineur et mon adjoint au maire Pierre

Chéret, cheville ouvrière de l'exposition que vous avez pu voir dans le hall de la Mairie.

Et enfin Raoul Csizmadia, artiste avionnais, et créateur du monument.

Il symbolise l'explosion au fond de la fosse 7. Les noms des 21 mineurs mort dans la catastrophe sont à jamais gravé dans le métal.

Je pense qu'il a parfaitement traduit notre volonté de conserver la mémoire de cette tragédie mais aussi l'esprit de lutte, de résistance et de solidarité des mineurs.

Ils étaient 21 ouvriers mineurs « amoureux de vivre à en mourir ». La plupart étaient fiancés, époux et pères arrachés à l'affection des leurs par le grisou.

Je tiens à remercier chaleureusement les familles. Celles qui sont parmi nous ce matin pour l'hommage rendu aux leurs. Celles aussi dont le souvenir du deuil est encore trop douloureux et qui ne sont pas présentées aujourd'hui. Toutes nos pensées vont vers ces femmes et ces enfants dont la vie fut bouleversée et ravagée par cette tragédie.

Je vous remercie de votre présence et de votre attention.